## EMAIL TO G20 CLASS ACTION EMAIL LIST

**Date:** January 27, 2016

Subject: G20 Class Action – Appeal hearing February 1, 2016

Hello,

\*\*Please note that you can find the French message below / Veuillez noter que la version française se trouve ci-dessous\*

We are writing to provide you with an update on the G20 class action. If you require additional information, please visit our website: <a href="www.g20classaction.ca">www.g20classaction.ca</a> or send an email to contact@g20classaction.ca.

## Court of Appeal Hearing Scheduled for February 1, 2016

We are writing to let you know that there is a court hearing for the G20 class action on February 1, 2016.

As detailed in our previous communications, on August 6, 2014, the Divisional Court ruled that the class action can move forward. In legal wording, this means that the Divisional Court "certified" the class action. However, the Toronto Police Services Board ("TPSB") appealed the Divisional Court's ruling to the Court of Appeal. The Court of Appeal is scheduled to hold the hearing for the TPSB's appeal on February 1, 2016.

We realize that the court processes have been going on for a long time. However, we have been working very hard to fight against the TPSB's appeal and we are optimistic that the Court of Appeal will uphold the ruling of the Divisional Court (that "certified" the class action), and rule that the class action can continue to move forward.

You are welcome to attend the hearing, but that is not required. The Court of Appeal will not make its ruling at the hearing on February 1, 2016. The Court of Appeal will likely release its ruling approximately three to six months after the hearing (or possibly longer). We will send out an update once the Court of Appeal has released its ruling.

Sincerely,

The G20 Class Action Team

## COURRIEL À AJOUTER À LA LISTE DES COURRIELS AYANT TRAIT AU RECOURS COLLECTIF LIÉ AU G20

**Date**: 27 janvier 2016

Objet: Recours collectif lié au G2O – instruction d'un appel, 1er février 2016

Bonjour,

La présente mise à jour a pour objet de vous informer des derniers développements du recours collectif du G20. Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, veuillez consulter notre site Web: www.g20classaction.ca ou envoyer un courriel à contact@g20classaction.ca.

## Audience de la Cour d'appel fixée au 1er février 2016

La présente mise à jour a pour objet de vous informer que l'instruction de l'appel concernant le recours collectif du G20 aura lieu le 1er février 2016.

Comme il est précisé dans les communications précédentes, la Cour divisionnaire a établi le 6 août 2014 que le recours collectif peut aller de l'avant. Dans le langage juridique, cela signifie que la Cour divisionnaire a « certifié » le recours collectif. Cependant, la Commission des services policiers de Toronto (« TPSB ») a fait appel de la décision de la Cour divisionnaire auprès de la Cour d'appel. La Cour d'appel a fixé la date d'audience relative à l'appel de la TPSB au 1er février 2016.

Nous sommes conscients du fait que les procédures judiciaires sont entreprises depuis longtemps. Cependant, nous avons travaillé très fort pour contrecarrer l'appel de la TPSB et nous avons confiance que la Cour d'appel confirmera la décision de la Cour divisionnaire (laquelle a « certifié » le recours collectif) et a décidé que le recours collectif peut avancer.

Votre présence à l'audience est souhaitable, mais elle n'est pas requise. La Cour d'appel ne rendra pas sa décision lors de l'audience le 1er février 2016. La Cour d'appel fera probablement part de sa décision environ trois à six mois après la tenue de l'audience (ou même plus longtemps). Nous vous enverrons une mise à jour dès que la Cour d'appel aura rendu sa décision.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe du recours collectif lié au G20